

POINT DE VUE

Les Malgré-nous face à la « barbarie nazie »

Par Gérard MICHEL, président de l'OPMNAM, suite à l'article paru dans les DNA le 8 février : « L'incorporation de force, une "barbarie nazie" ? »

« Le discours du président Chirac au mémorial du Vel d'Hiv avait encouragé les revendications légitimes des déportés, conscients qu'une action en justice devant les tribunaux français avait peu de chances d'aboutir ; leur avocat avait interrogé les juristes de New York... Vu les crimes du gouvernement Laval/Pétain, suite aux déportations des juifs, des résistants et des opposants politiques, la France eût pu se retrouver dans une situation inconfortable devant le miroir de son passé.

Quid des orphelins des Malgré-nous ?

En effet, les dégâts médiatiques auraient gravement détérioré l'image de la France dans le monde, ce qui a conduit Lionel Jospin, alors Premier ministre, à promulguer un décret en 2000 à la veille des élections, suivi de Jean-Pierre Raffarin en 2004 : la "barbarie nazie" allait masquer les trahisons du gouvernement de la France, sa milice, ses gendarmes et ses policiers. Par ce décret, un orphelin de déporté allait percevoir environ 500 € de rente par mois, qui sont devenus 600 € en 2023. Faisons le calcul : 550 x 12 x 22 = 145 200 €.

Depuis cette date, pour éconduire les autres victimes de la guerre, les services de l'État se

contorsionnent en sémantique par des réponses telles que : votre père est décédé dans un « strict conflit entre États », votre père fut victime de « la glorieuse incertitude des armes », le décret 2000 s'adresse aux victimes des douleurs spécifiques etc. L'État français ne veut pas reconnaître ses responsabilités concernant les autres orphelins de guerre victimes de la barbarie nazie et en particulier les orphelins des Malgré-nous.

Deux États complices

Pour les services allemands, nous serions des « descendants de victimes de guerre françaises ». Conscients que nos pères ont été affublés de la nationalité allemande, qu'ils sont morts avec l'uniforme allemand, (et même si cela me déchire le cœur) ils sont toujours des soldats allemands pour les besoins du raisonnement. Ils sont aujourd'hui encore enterrés dans des cimetières allemands avec leur nom et prénoms germanisés... Comment peut-on nier l'évidence ?

Que l'Allemagne assume ses crimes et que la France reconnaisse l'ensemble de ses fautes. La barbarie nazie est patente, les deux États sont complices. Dans sa lettre à Laval, Pétain avait demandé à son Premier ministre de protester avec modération devant la commission de Wiesbaden ! »

OPMNAM : Orphelins de pères Malgré-nous Alsace Moselle.

D
avo
dev
lors
où
d'un
pier
du r
Un
salle
dita
cher
À ce
me
re :

L'